



aupair
AU LUXEMBOURG

Échange culturel et garde flexible des enfants



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

www.au-pair.lu

Bienvenue !

Luxembourg - un petit pays avec une grande diversité culturelle. Les meilleures conditions pour accueillir des jeunes du monde entier et se lancer ensemble dans un voyage culturel de découverte.

Les familles d'accueil et jeunes adultes qui sont intéressés par le programme au pair luxembourgeois trouveront dans cette brochure toutes les informations nécessaires sur la préparation de l'échange et sur la cohabitation pendant le séjour.

Découvrez ce qui doit être pris en considération lors d'un séjour au pair, découvrez ce qui peut faciliter la vie commune pendant un certain temps et quelles exigences doivent être remplies par les familles d'accueil et les jeunes au pair.

Laissez-vous inspirer pour faire de l'échange une expérience positive pour les deux parties.



Contenu

Bienvenue !	
Rôle et missions du SNJ	4
Aperçu de la vie quotidienne d'un jeune au pair	5
« Chouette ! Nous avons pris la décision d'accueillir un jeune au pair. »	6
« Comme c'est passionnant ! Une première rencontre à plus de 10 650 km de distance. »	8
« C'était simple ! »	10
« Les enfants avaient tellement hâte. »	12
« Échanger avec d'autres jeunes au pair m'a beaucoup apporté. »	14
« Préparer ensemble l'emploi du temps de la semaine. »	16
« Du temps pour jouer et apprendre les uns des autres. »	18
« La barrière de la langue ? Elle est vite tombée ! »	20
« Tout le monde a besoin de temps pour soi. »	22
« Vivre ensemble crée des liens. »	24
« Le soutien dans le ménage, une véritable aide. »	26
« Une vision de rêve : le palais grand-ducal sous la neige. »	28
« Quelle belle fête ! »	30
« Ce n'est pas un adieu. »	32
Témoignages	34
Régler mes conflits	36
Contact	38

Rôle et missions du SNJ

Depuis 2013, le Luxembourg s'est doté d'un cadre légal régissant l'accueil de jeunes au pair au Grand-Duché. Celui-ci fixe les conditions à respecter pour l'accueil et le séjour d'au pair et permet d'aider et de protéger aussi bien les familles que les jeunes adultes lors de l'échange.

Les missions du « Service national de la jeunesse » (SNJ) consistent surtout à veiller au respect du règlement et à traiter, contrôler et accepter les demandes. En outre, le SNJ

organise des séances d'information obligatoires pour les jeunes au pair et offre un service de médiation en cas de conflit de nature juridique.

→ Pour consulter les conditions que les familles d'accueil doivent respecter pour l'accueil au pair :

www.au-pair.lu
Documents

Le soutien du SNJ ne peut cependant être garanti que lorsque les deux parties remplissent les conditions légales et qu'elles ont signé la convention officielle d'accueil au pair du SNJ.

Aperçu de la vie quotidienne d'un jeune au pair

La plupart des questions que peuvent se poser les familles d'accueil et les jeunes au pair avant, pendant et après le séjour sont déjà abordées par les prescriptions juridiques ou dans les témoignages d'autres familles et jeunes au pair.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils qui peuvent vous aider lors de la préparation de l'échange.

Découvrez d'autres cultures en restant à la maison et profitez d'une garde flexible pour les enfants.



« Chouette ! Nous avons pris la décision d'accueillir un jeune au pair. »

Les familles qui sont intéressées par le programme au pair pour compléter la prise en charge de leurs enfants doivent en premier lieu s'informer sur les conditions et la réglementation.

La famille est-elle vraiment appropriée pour un accueil au pair ?

Les membres de la famille se sont-ils mis d'accord sur leur conception de l'accueil, sur leurs attentes et pour trouver un jeune au pair qui corresponde à la famille et qui respecte les conditions du SNJ ?

→ *lien vers les conditions pour au pair et la famille d'accueil sur : www.au-pair.lu* **Test en ligne**

Faites
le test en ligne
sur :



« Comme c'est passionnant ! Une première rencontre à plus de 10 650 km de distance. »

Lorsque vous avez trouvé un(e) candidat(e) au pair, il est indispensable d'organiser un entretien par téléphone ou Skype pour apprendre à mieux le ou la connaître.

De cette manière, vous aurez l'occasion d'aborder ouvertement les souhaits et attentes de chacun.

De plus, l'interview est une bonne occasion de discuter en détail des tâches et devoirs du jeune au pair pendant son séjour temporaire.

Le formulaire de demande du SNJ peut servir de memento, car il contient déjà des prescriptions juridiques à cet égard.

→ *Plus d'informations sur les
devoirs pour au pair sur :*
www.au-pair.lu **documents**



« C'était simple ! »

Dès que la famille et le jeune au pair sont tombés d'accord, il ne reste plus qu'à remplir et signer le formulaire de demande. Il reprend toutes les demandes d'agrément et d'approbation aussi bien pour la famille d'accueil que pour le jeune au pair, ainsi que la convention entre les deux parties, de cette manière, toutes les parties n'ont que ce document à remplir pour le SNJ.

Le formulaire de demande sert d'assurance pour les deux parties et il doit être soumis et accepté par le SNJ **avant** que le jeune au pair n'entre sur le territoire. Si tous les documents nécessaires sont corrects et complets, la demande sera traitée dans un délai d'environ quatre semaines.

Avant son voyage, le jeune au pair doit s'informer sur les conditions d'entrée sur le territoire, sur les conditions de séjour et sur les préparatifs nécessaires.

→ lien vers le formulaire de demande sur le site :

<https://guichet.public.lu/fr/ci-toyens/immigration/plus-3-mois/ressortissant-tiers/jeune-au-pair/au-pair-tiers.html>



« Les enfants avaient tellement hâte. »

Confectionner des cadeaux ou des banderoles de bienvenue permet à toute la famille de se préparer à la rencontre imminente.

Un accueil chaleureux ou quelques phrases dans la langue maternelle du jeune facilitent le début de l'aventure.

Après l'arrivée, il faut informer dans le temps tous les services importants comme le SNJ et l'assurance maladie (Centre commun de la sécurité sociale) et l'assurance de responsabilité civile.

→ *lien vers les obligations de la
famille d'accueil sur :*

www.au-pair.lu **FAQ**



« Échanger avec d'autres jeunes au pair m'a beaucoup apporté. »

Lors de la séance d'information obligatoire, les nouveaux arrivants apprendront à connaître leur interlocuteur au SNJ et seront informés sur leurs droits et devoirs. En plus du partage d'informations importantes, les séances d'information permettent aux jeunes au pair de se rencontrer.

Ces rencontres sont facultatives. Les groupes WhatsApp créés pendant les sessions d'information, facilitent les échanges entre les jeunes au pair, ils favorisent le contact et peuvent s'avérer très utiles.

→ Pour en savoir plus sur les séances d'information pour jeunes au pair, consultez le site :

www.au-pair.lu Agenda

Une autre possibilité de connaître d'autres jeunes au pair et d'éventuellement lier une amitié est de se rendre aux « Meetingpoints » proposés par le SNJ.



« Préparer ensemble l'emploi du temps de la semaine. »

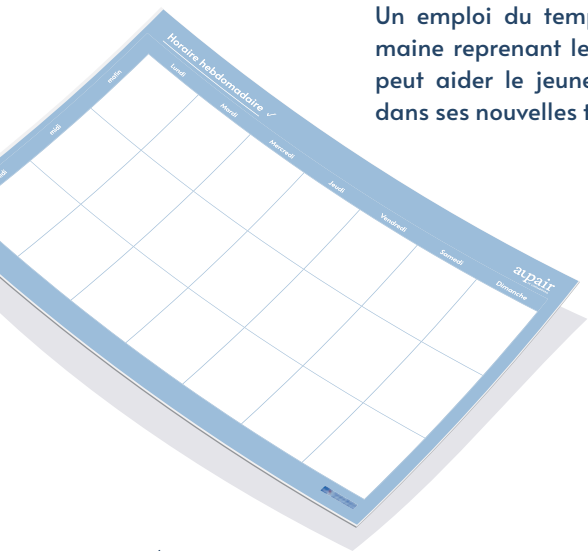
Un emploi du temps détaillé pour la semaine reprenant les heures et lieux exacts peut aider le jeune au pair à s'organiser dans ses nouvelles tâches.

En impliquant le jeune au pair dans la mise au point de l'emploi du temps, vous éviterez les conflits.

L'emploi du temps doit être visible par tous et les changements ou problèmes éventuels devront être discutés en temps et en heure.

Téléchargez votre modèle d'un calendrier hebdomadaire sur :

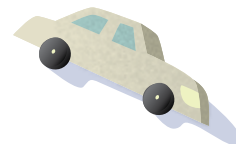
→ www.au-pair.lu **Documents**



« Du temps pour jouer et apprendre les uns des autres. »

Passez les après-midis libres avec le jeune au pair en vous relaxant à la maison. En cuisinant ou jouant ensemble, vous favorisez les échanges culturels.

Pour pouvoir conduire les enfants avec la voiture ou se rendre à ses activités de loisir, le jeune au pair doit être en possession d'un permis de conduire reconnu par le Luxembourg et doit avoir une expérience de conduite suffisante.



« La barrière de la langue ? Elle est vite tombée ! »

La langue crée des liens !

Le but des cours de langue obligatoires n'est pas uniquement d'approfondir la connaissance de la langue choisie pour permettre

de faciliter la vie avec la famille d'accueil. En étudiant ensemble, les jeunes au pair acquièrent de l'expérience et

peuvent nouer des liens d'amitié. L'institut et la langue sont au choix du jeune au pair et de la famille d'accueil.

Pour que le jeune soit indépendant en dehors de la famille, il est obligatoire qu'il connaisse une des langues du pays ou l'anglais (niveau A2). Si la famille d'accueil parle une autre langue, le jeune au pair doit posséder au minimum des connaissances de base (niveau A1) dans la langue parlée par la famille.

→ *Institut national des langues (INL)*
<http://www.inll.lu/cours-de-langues/niveaux-de-cours/>



« Tout le monde a besoin de temps pour soi. »

La famille doit mettre une chambre à disposition du jeune au pair et respecter ses heures de temps libre. Cela vaut également pour les enfants.

→ *lien vers les conditions préalables pour la famille d'accueil sur :*

www.au-pair.lu **FAQ**

Un jeune au pair ne peut pas travailler plus de 5 heures par jour en moyenne pour la famille d'accueil et pas plus de 25 heures par semaine en moyenne.



« Vivre ensemble crée des liens. »

Préparer les repas pour les enfants fait partie des tâches du jeune au pair.

En impliquant les enfants, cela peut devenir une sorte d'échange culturel au quotidien.

Un moment passé ensemble, s'amuser, apprendre à cuisiner de nouveaux plats, etc. Les expériences passées ensemble consolident les liens entre le jeune au pair et la famille d'accueil.

→ *lien vers les tâches d'un jeune au pair sur :*

www.au-pair.lu **FAQ**



« Le soutien dans le ménage, une véritable aide. »

Le jeune au pair peut prendre en charge des légères tâches ménagères. Celles-ci sont listées dans le formulaire de demande et doivent être discutées et fixées en amont.

Parmi celles-ci on retrouve : préparer le sac d'école ou de garderie de l'enfant, laver les vêtements de l'enfant et vider le lave-vaisselle.

→ *lien vers le formulaire de demande, reprenant les tâches pour au pair sur :*
www.au-pair.lu **Documents**



« Une vue de rêve : le palais grand-ducal sous la neige. »

En plus de l'expérience culturelle au sein de la famille, le jeune au pair doit pouvoir découvrir le pays et la culture luxembourgeoise par lui-même avec d'autres jeunes. Pour cela, il doit avoir assez de temps libre et une indépendance financière.

C'est pour cette raison que le jeune au pair doit garder au moins 3 soirées libres, un jour de repos par semaine, ainsi que 2 jours de repos supplémentaires par mois et doit recevoir régulièrement de l'argent de poche.

→ *lien vers les obligations de la famille d'accueil sur :*

www.au-pair.lu Documents



« Quelle belle fête ! »

Participer à des fêtes de famille, des excursions ou des vacances renforce le sentiment d'appartenance du jeune au pair dans la famille d'accueil.

Les questions des particularités culturelles du pays d'origine du jeune au pair ou l'organisation de rencontres dans le cercle familial ou d'amis dans lesquels le jeune au pair peut présenter son pays et sa culture montrent l'intérêt de l'échange culturel et augmentent l'estime du jeune au pair.

Le jeune au pair est un membre de la famille à part entière pendant une période et n'est en aucun cas un employé.



« Ce n'est pas un adieu. »

Garder contact avec le jeune au pair par Skype ou téléphone après s'être quittés permet à l'enfant de vivre plus facilement la séparation et permet aussi à chacun de garder un sentiment positif.

La fin du séjour doit être bien préparée pour l'enfant. Parler de la fin du séjour et préparer une petite fête de départ permet à toute la famille de mieux accepter la situation.

Garder le contact par téléphone ou par Skype permet d'alléger la séparation.





Témoignages

Elder
 Philippines



▶ “Be focused, follow the guidelines and the deals you’ve signed up.”



Alexandra
 Italy

▶ “You are not a babysitter for the kids, you’re going to live with them.”



Christina
 Romania

▶ « Pour mon anniversaire, ils m’ont offert un cadeau et une lettre, j’étais très émue. »



Family
 Luxembourg

▶ „Et war déi bescht Léisung fir eis.“



→ www.au-pair.lu



Laura
 Colombia

▶ “I can trust them and they can trust me. Communication, that’s the key.”

Régler mes conflits

La meilleure solution de régler les conflits est de les éviter.

Communiquez et formulez clairement vos attentes : exprimez vos attentes et idées dès le moment où vous recherchez un jeune au-pair ou une famille d'accueil. Ce n'est qu'en étant sincères dès le début que les deux parties pourront se faire une image claire de ce qu'elles peuvent attendre l'une de l'autre.

→ Vous pourrez trouver les dispositions légales en ligne ou les vérifier dans vos documents contractuels :

[www.au-pair.lu
Documents](http://www.au-pair.lu/Documents)

Dialoguez : favorisez la communication et les discussions régulières, sincères et ouvertes durant le séjour pour éviter les malentendus et les conflits.

Respectez les accords et les rendez-vous :

Accordez du temps libre pour les cours de langues et respectez les activités de loisir.

Discutez des responsabilités : ne confiez pas l'entière responsabilité des enfants à un jeune au pair. Pensez que, en tant que parents, vous êtes toujours les principaux responsables.

Tenez compte des différences culturelles : Les jeunes personnes issues de cultures différentes, même venant d'Europe, ne sont pas habituées, par exemple, à parler avec des adultes en les regardant dans les yeux et agissent de manière très distante pendant les discussions.



Classification des conflits

Bien sûr, comme dans toutes les familles, il arrive que des conflits surgissent et ce malgré une communication régulière et de la bonne volonté de la part tous les intervenants. Dans de tels cas, il faut, dans un premier temps, faire le point sur la situation pour savoir s'il s'agit d'un conflit qui peut être résolu (par exemple s'il repose sur des différences culturelles, la barrière de la langue ou d'autres malentendus) ou si le conflit est dû au non-respect des directives en vigueur. Dans ce cas, l'assistance du SNJ est une nécessité.

« Le jeune au-pair n'aère jamais sa chambre. » Avez-vous déjà réfléchi au fait qu'en raison des situations climatiques de son pays d'origine, aérer sa chambre n'est pas nécessaire voire absurde ?

« Notre jeune au-pair regarde toujours ailleurs quand on parle avec elle/lui. » Il y a des cercles culturels dans lesquels il est impoli qu'un jeune regarde une personne qu'il respecte dans les yeux.

« Le jeune au-pair ne détecte pas les tâches évidentes et ne voit pas quand son aide est nécessaire. On doit tout lui dire. » Les jeunes au pairs sont la plupart du temps inexpérimentés et ils se retrouvent souvent pour la première fois loin de leur pays d'origine. Vous devez être conscients que vous n'accueillez pas un auxiliaire qualifié.

« Notre jeune au pair arrive souvent en retard aux réunions et aux rendez-vous ! Cela ne va pas du tout. » Peut-être qu'il n'y a pas de mauvaises intentions, d'impolitesse ou de manque de respect derrière ce comportement. Dans beaucoup d'autres pays, les rendez-vous ne sont pas vus d'une manière aussi stricte et les retards sont habituels. Informez votre au pair qu'arriver en retard au Luxembourg est considéré comme une forme d'impolitesse et de non-respect.

→ Si les conflits sont graves et/ou que la sécurité ou la santé des enfants ou du jeune au-pair est menacée, le SNJ doit en être averti.

Contact

Dès à présent nous proposons une permanence téléphonique pour répondre au mieux à vos questions.

Nous sommes donc joignables les mardis et jeudis et ce de 09h30 à 12h00 au numéro suivant :

(+352) 247-86408

Ou bien par courriel: ***aupair@snj.lu***

N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à tout moment pour une réponse rapide et efficace par écrit.

Si vous possédez une référence de votre agrément ou de votre approbation, merci de la mentionner dans toute correspondance.

Vous trouverez des informations détaillées sur l'accueil d'un jeune au pair dans votre famille sur cette page :

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/parents/garde-enfants/accueil-au-pair.html>

Vous trouverez ici davantage d'informations sur les conditions légales à remplir et les instructions à suivre pour venir comme jeune au pair au Luxembourg :

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/parents/garde-enfants/devenir-jeune-pair-luxembourg.html>

Impressum

Editeur : Service National de la Jeunesse (SNJ)

138 bd de la Pétrusse, 2330 Luxembourg
www.snj.lu

Layout & illustrations : Human Made, hum.lu

2020



*Faites
le test en ligne
sur:*



au-pair.lu

Découvrez si le programme au pair vous correspond.

Découvrez les éléments à prendre en compte dans le cadre d'un séjour au pair, ainsi que les conditions à respecter pour la famille d'accueil et le/la jeune au pair.

aupair
AU LUXEMBOURG

Un programme du



**Service National
de la Jeunesse**